

Raisin d'Amérique

Phytolacca americana

Réglementée ARS



©CD22 TB

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive potentielle** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

Originaires d'Amérique du Nord et d'Asie orientale, cette espèce végétale est introduite en France entre 1650 et 1700 comme colorant alimentaire (notamment pour le vin). Elle est généralement présente dans les milieux anthropisés comme les talus, les friches, les gravières, les décombres ainsi que dans les milieux perturbés des régions boisées et sablonneuses des plaines

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Forte capacité de repartir de la souche
- Terrains meubles, remaniés et perturbés

Enjeux

Sécurité routière :

- > Contrainte de gestion et de visibilité
- > La plante a besoin de feu pour se reproduire

Risques sanitaires :

**NE PAS MANGER**

Précautions : Porter des gants pour éviter tout risque d'intoxication par contact main-bouche

- > Plante intégralement toxique pouvant entraîner des symptômes assez graves chez les humains voire la mort chez les animaux (bétail et animaux sauvages). En cas de découverte, prévenir au plus vite la **FREDON Bretagne**. Tél. 02 23 21 18 18

fredon@fredon-bretagne.com

Impacts environnementaux :

- > Compétition avec des espèces locales, propriété chimique qui gêne la croissance des autres plante

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Type de surface	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
PETITE SURFACE COLONISÉE	Arrachage manuel	Quand la plante fait moins de 50 cm, l'ensemble des racines peut être enlevé. La racine pivotante doit être extraite sur au moins 15 à 20 cm de profondeur	• Au plus tard entre juin et juillet	> Laisser sur place avec les racines sur une bâche > Installation de traitement des déchets ménagers (incinération)
	Coupe	Quand une présence abondante de plantules de moins de 20 cm	Aucune	
GRANDE SURFACE COLONISÉE	Fauchage	Coupe à la machette ou à la bêche	Avant la floraison, deux à trois fois par an, fin mai et fin juillet et un deuxième passage entre août et fin septembre	
	Arrachage manuel	De la partie viable de la racine principale	Avant fructification	